

1 août revue de presse	2
2 août revue de presse	3
5 août revue de presse	4
7 août revue de presse	5
8 août revue de presse	6
9 août revue de presse	7
10 et 11 août revue de presse	8
13 au 16 août revue de presse	10
19 août revue de presse	11
20 août revue de presse	12
21 août revue de presse	16
22 août revue de presse	17
24 au 26 août revue de presse	18
27 août revue de presse	19
29 août revue de presse	20
30 août revue de presse	21
31 août revue de presse	22

SAINT-JEAN

01 AOÛT 2013

Inscriptions pour la Journée des associations

La Journée des associations aura lieu le samedi 7 septembre prochain, de 9 heures à 13 h 30, aux terrains de tennis couverts et à la salle d'entraînement de l'avenue du Bois, à Saint-Jean. Cette manifestation organisée par l'OMAC, l'OMS et la MJC, en collaboration avec la mairie, est toujours un moment fort pour la vie associative de la commune. Cette journée est réservée aux associations (loi de 1901) répertoriées auprès de la mairie et conformément à leur objet déclaré en préfecture. Ces associations ont jusqu'au 26 août pour s'inscrire à l'OMS par mail : oms.stjean@orange.fr, ou courtier : OMS Hôtel de Ville, 31240 Saint-Jean.



Les associations, ici la MJC avec son Festival du cinéma, participent à tisser du lien social./ DDM

SAINT-JEAN

02 AOUT 2013

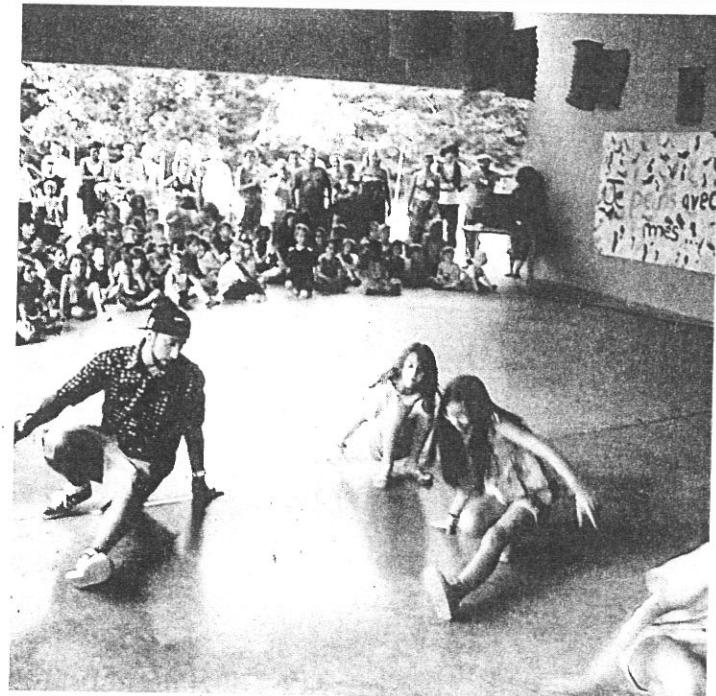
Inscriptions pour l'accueil des enfants les mercredis

Les enfants qui doivent être gardés à partir du mercredi 4 septembre prochain pourront bénéficier, selon le cas, de deux possibilités d'accueil. La première est centre de loisirs sans hébergement (ALSH), 24 avenue de Lestang. Du 2 au 3 septembre, de 9 heures à midi et de 13 heures à 17 heures, réservation à l'H 24 avenue de Lestang. Le 16 septembre prochain sera ouvert le « Kiosque famille » pour réservations et annulations cantine, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et garderie. Paiement en ligne « en un clic » sur www.mairie-saintjean.fr. Horaires d'été de la mairie c'est-à-dire du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 17 août, la mairie est fermée le samedi.

Christian Maillebau

Renseignements : accueil.loisirs@mairie-saintjean.fr

L'accueil de loisirs à l'école Marcel-Langer/Photo DDM



SAINT-JEAN

05 AOUT 2013

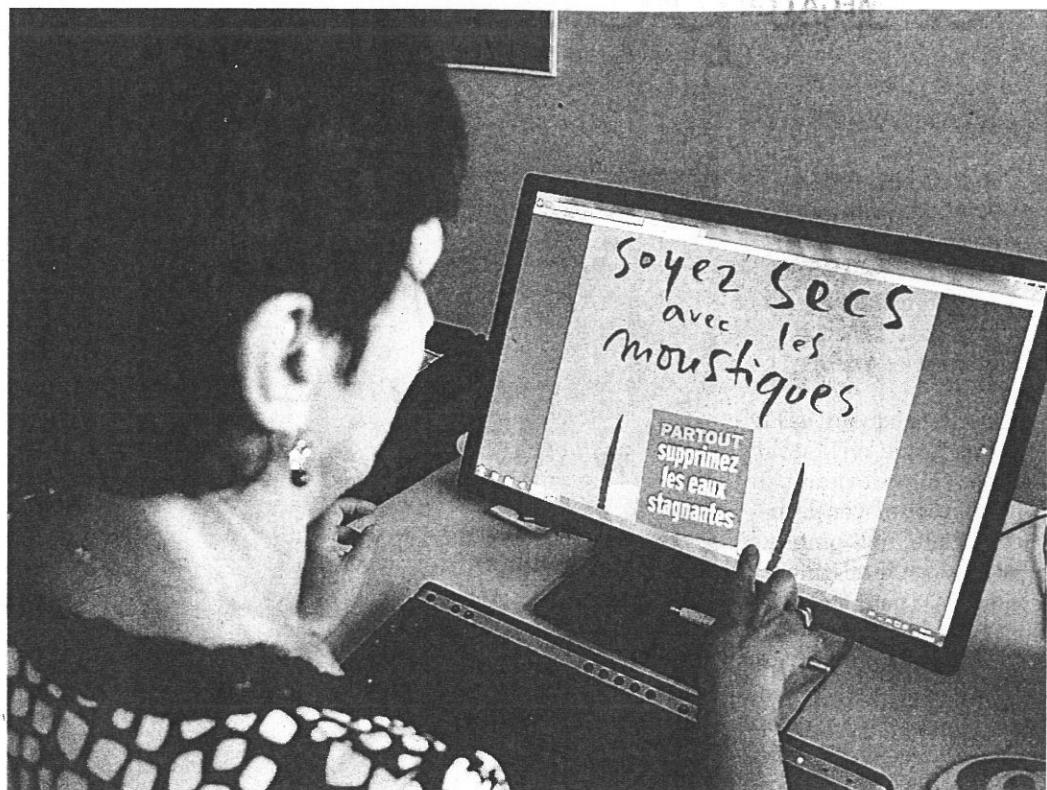
La démoustication, c'est l'affaire de tous

Récemment modernisé, le site officiel de la mairie (www.mairie-saintjean.fr) vient de mettre en ligne un article appelant à la vigilance. Sous le titre « Soyez secs avec les moustiques, surveillance entomologique et démoustication en Haute-Garonne », il rappelle que la présence de l'Aedes albopictus (dit « Moustique tigre ») a été récemment détectée dans le département, sur des secteurs pour le moment très localisés. À ce jour, une vingtaine de départements (hors outre-mer) sont concernés par la présence de ce moustique.

S'il peut être vecteur de maladies (chikungunya, dengue) outre-mer, en zones tropicales et subtropicales, un risque épidémique, en zones tempérées, est très réduit. D'autant que le dispositif de veille mis en place vise à maîtriser rapidement les cas importés et les cas autochtones potentiels. Quoi qu'il en soit, Aedes albopictus est, avant tout, un moustique fortement nuisant, qui pique particulièrement le jour.

Plan de lutte

Un dispositif départemental L'état, l'ARS Midi-Pyrénées et le Conseil général 31 ont mis en



De précieux conseils sont donnés sur le site web de la mairie./Photo DDM. Christian Maillebau

place un comité de pilotage chargé de suivre le plan de lutte contre la prolifération de ce moustique.

Ils ont confié à l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen), opérateur public territorial dans le sud de la France, une démar-

che de surveillance et de contrôle antivecteur (www.albopictus31.org). Avant de voler et... de piquer, les moustiques, tel Aedes albopictus (dit « Moustique tigre »), se développent sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus.

C'est donc là qu'il faut agir sur l'essentiel des lieux de ponte se trouvant au plus proche de l'homme (en intradomiciliaire). Une seule façon de faire pour limiter la prolifération de ce moustique, c'est de supprimer les eaux stagnantes, systématiquement, chez soi (c'est déjà 50 % du succès) !

Incivilité au lac de la Tuilerie

• page 25

SAINT-JEAN

07 AOUT 2013

Incivilité autour du lac de la Tuilerie

Améliorer l'espace autour du lac de la Tuilerie. C'est ce qu'à fait l'association Pêche. Son président Claude Marriques et ses membres, ont récemment aménagé des marches pour que pécheurs et promeneurs puissent arriver en toute sécurité sur les bords du plan d'eau. Mais, ça n'aura pas duré longtemps. Soleil au zénith, les barbecues s'enchaînent sur le site. Oublant d'amener leur charbon ou de ramasser les bois morts, certains se rabattent sur les planches des escaliers pour préparer la braise... Une honte. Cet acte de non-respect et d'incivilité à un double effet. D'une part, la



Les planches en bois sont arrachées pour préparer la braise du barbecue. /Photo DDM

détérioration des marches. Et de l'autre, la mise en danger d'autrui. Sans planches, les pitons en fer dépassent du sol.

Comment peut-on profiter de la nature en détruisant le travail des autres et en rendant difficile et dangereux les accès aménagés ?

L'association de pêche s'indigne des agissements de ces quelques individus indélicats. Et elle compte demander à la mairie, à la police municipale et à la gendarmerie de faire le nécessaire pour éviter que ce renouvellement de ce genre d'incivilité. Le ton est donné.

J.-C.B.

prévention

Pic de chaleur : le service social toujours vigilant

Sans pour autant parler de sécheresse, comme les années précédentes, cette accumulation de pics de chaleur fatigue les organismes. En particulier ceux des Saint-Jeanrais, les plus âgés. Il leur est rappelé qu'il est indispensable de bien s'hydrater en buvant un peu plus d'eau que d'habitude. « Lors de la dernière sécheresse Saint-Jean n'a pas eu de victimes à déplorer.

Notre service social déjà très efficace reste particulièrement vigilant. Plus que d'habitude, il visite les personnes isolées.

Une démarche qui passe par

la livraison de repas », précise Gérard Bapt, premier adjoint de Saint-Jean et député. Le CCAS (Centre communal d'action sociale) dispose d'une voiture qui permet d'accompagner ces personnes.

En outre, véritable outil de solidarité et de proximité, le service d'aide au maintien à domicile du CCAS fonctionne toute l'année avec la livraison des repas à domicile qu'il effectue tous les jours.

Pour toutes informations : CCAS. Tél. 05 61 37 88 35 et maison des solidarités du conseil général. Tél. 05 34 25 50 50



L'Espace Victor Hugo (mairie annexe) abrite également le service social. /Photo DDM.

SAINT-JEAN

08 AOUT 2013

Inscriptions pour la journée des associations

La journée des associations aura lieu le samedi 7 septembre prochain, de 9 heures à 13 h 30, aux terrains de tennis couverts et à la salle d'entraînement de l'avenue du Bois.

Cette manifestation organisée par l'OMAC, l'OMS et la MJC, en collaboration avec la mairie, est un moment fort pour la vie associative de la commune. Cette journée est réservée aux associations (loi de 1901) répertoriées auprès de la mairie et déclaré en préfecture.

Ces associations ont jusqu'au 26 août prochain pour s'inscrire à l'OMS par mail : oms.stjean@orange.fr, ou courrier : OMS Hôtel de Ville, 31 240 Saint-Jean.

Le 16 septembre prochain sera ouvert le Kiosque famille pour réservations et annulations cantine, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et garderie. Paiement en ligne en un clic sur www.mairie-saintjean.fr »

santé

09 AOÛT 2013

Hôpital : vers une révolution informatique ?



Le député PS Gérard Bapt préside le groupe d'études numérique et santé de l'Assemblée nationale.

Trop tôt encore pour se réjouir, mais il y a fort à parier qu'un établissement hospitalier toulousain soit retenu parmi les 12 établissements qui feront l'objet, à partir d'octobre, d'un grand audit national concernant la refonte totale des systèmes d'information hospitaliers (SIH). Un comité d'experts rendra publique, d'ici un mois, la liste des hôpitaux ou clinique retenus pour cette opération loin d'être anodine. En jeu, outre le circuit de facturation, les résultats d'imagerie, de biologie et d'anatomopathologie, mais aussi le dossier patient informatisé et interopérable, le fameux «suivi des dossiers médicaux» qui laisse tant à désirer... L'audit à venir fait suite à une question initialement posée au printemps dernier par Gérard Bapt, député PS de la 2^e circonscription de la Haute-Garonne.

X.H.

Journée plage pour les ados de Saint-Jean

Publié le samedi 10/08/2013



Bronzette et jeu. Donya, Camille, Eva et Emilie ont passé une agréable journée à Narbonne-Plage./Photo DDM.

Dans le cadre de ses activités d'été, le service municipal prévention jeunesse a organisé, mercredi dernier, une journée à Narbonne-Plage. Six jeunes garçons et filles qui n'ont pas forcément l'opportunité d'aller au bord de la mer se sont retrouvés les pieds dans la Méditerranée sous les palmiers et le généreux soleil.

L'une de ces jeunes, Émilie 16 ans, a confié : «C'était une super journée avec une très bonne ambiance entre nous». De son côté, sa camarade Eva, 15 ans, a ajouté : «J'ai passé une journée géniale car habituellement je ne me retrouve pas à la mer avec mes ami(e)s de Saint-Jean». Et Camille, 16 ans, de préciser : «Franchement c'était trop bien parce qu'on est entre potes à la plage».

Activités pour les jeunes

«Ces actions mises en place par la mairie ont l'intérêt de créer du lien avec nos jeunes, de leur procurer des activités pour agir dans un but éducatif», a rappelé la maire, Marie-Dominique Vézian. Elles s'inscrivent dans un cadre général de prévention travaillée tout au long de l'année au sein du service prévention jeunesse animé par Fred Bohuon, responsable, et par Olivier Poutoire, médiateur jeunesse. Comme par exemple, du café des ados, de la présence de proximité, de l'espace de paroles.

Saint-Jean. Travaux : faudra-t-il rebaptiser la place des Pins ?

Publié le dimanche 11/08/2013



Vendredi matin, Marie Dominique Vézian, Gérard Bapt et Gérard Massat ont visité le chantier. /Photo DDM.

Les quatre pins qui trônaient sur la petite place éponyme ont été abattus dernièrement. Encore une fois, les dégâts causés par les racines de ces arbres ont été à l'origine de cette décision. «Celles-ci avaient fortement dégradé les conduites d'évacuation des eaux pluviales qui sont en sous-sol, au point que leur remplacement s'est avéré nécessaire. Nous ne pouvons que louer la patience des habitants de cette place qui ont supporté les désagréments occasionnés par les racines déformant également la chaussée. Il était temps d'agir !», précise Gérard Massat, conseiller municipal délégué aux travaux.

Après le décaissement intégral de la zone, les conduites ont été remplacées et la place doit bénéficier d'un revêtement tout neuf. «Ce n'est pas de gaîté de cœur que les quatre pins ont été supprimés mais c'est à la demande des riverains que nous avons mené à bien ce chantier. De plus, ces travaux, effectués sous la direction technique de Toulouse Métropole, permettront de réaliser quelques places de parkings supplémentaires», ajoutent la maire, Marie Dominique Vézian et le député, Gérard Bapt, 1er adjoint de Saint-Jean. Seul, un peu en retrait de la place des Pins subsiste un gaillard sapin. Pourquoi ne pas la rebaptiser alors place du Sapin ?

Horaires d'ouverture

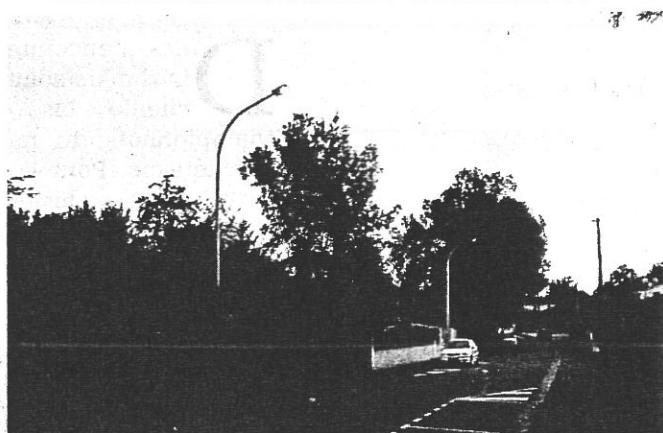
La mairie ne fait pas le pont et sera ouverte vendredi 16 août mais fermera exceptionnellement ses portes à 16 heures. Le lendemain samedi 17 août, en revanche, elle demeurera fermée comme tous les samedis depuis le 20 juillet. La semaine du 19 août marquera la reprise

des ouvertures normales y compris celle du samedi matin.

Horaire d'été de la Poste

Jusqu'au 24 août prochain le bureau de Poste fermera à 17 heures au lieu de 17 h 30 qui est l'horaire normal de l'année.

Polémique sur les économies d'éclairage



Philippe Ecarot, conseiller municipale a photographié les lampadaires de rue, toujours allumés au petit matin. /Photo DDM.

Un brin polémiste Philippe Ecarot ? Le conseiller municipal, président de l'association Mieux Vivre à Saint-Jean, veut faire la lumière sur les vraies économies de l'éclairage public de la commune.

Il revient sur le souhait de Gérard Bapt, 1^{er} adjoint, qui, lors du dernier conseil municipal, avait proposé d'éteindre en nuit profonde. Philippe Ecarot confie : « J'ai quelques doutes sur le chiffre annoncé d'économie annuelle. Cent mille euros, cela me semble exagéré. Je pense qu'on pourrait déjà économiser un belle somme sans priver nos concitoyens de lu-

mière, simplement en réglant l'allumage et l'extinction de l'éclairage public en fonction de la luminosité extérieure ». L'élu ajoute qu'il a constaté que les candélabres s'allumaient bien avant la nuit et le demeuraient après le lever du soleil : « Dans mon quartier j'ai compté pratiquement trois heures d'éclairage inutile ». Et Philippe Ecarot d'ajouter : « Je tiens à rappeler aussi que toutes les statistiques nationales prouvent qu'incivilités, agressions et actes de délinquances sont beaucoup plus nombreux et fréquents dans les zones obscures et mal éclairées ».

en bref

INSCRIPTION > Journée des associations. La journée des associations aura lieu le samedi 7 septembre prochain, de 9 heures à 13 h 30, aux terrains de tennis couverts et à la salle d'entraînement de l'avenue du Bois. Cette manifestation organisée par l'OMAC, l'OMS et la MJC, en collaboration avec la mairie, est un moment fort pour la vie associative de la commune. Cette journée est réservée aux associations (loi de 1901) répertoriées auprès de la mairie et conformément à leur objet déclaré en préfecture. Ces associations ont jusqu'au 26 août prochain pour s'inscrire à l'OMS par mail : oms.stjean@orange.fr, ou par courrier : OMS, hôtel de ville, 31 240 Saint-Jean.

SAINT-JEAN

19 AOUT 2013

La bibliothèque rouvre ses portes mardi

Après quelques jours de fermeture pour congés annuels, la bibliothèque municipale de Saint-Jean rouvre ses portes, à ses lecteurs, mardi 20 août. Du mardi au vendredi, elle est ouverte de 14 heures à 18 heures et les mercredis et samedis matins de 9 h 30 à 12 heures. Située derrière la mairie, la bibliothèque est un lieu privilégié d'échange, d'information et de loisirs ouvert à tous, des tout-petits aux moins jeunes. Ouverte en 1989, elle offre aujourd'hui, plus de 16 000 documents imprimés et 40 titres de revues en accès libre. Le personnel se tient à la disposition de tous pour guider le lec-

teur dans le choix de ses recherches. Des actions culturelles sont régulièrement proposées pour tout public. Parmi les rendez-vous réguliers figurent les contes pour petites oreilles (pour lecteurs en herbe), le goûter littéraire, l'atelier d'écriture. En outre, le nouveau portail de la bibliothèque offre de multiples possibilités d'accéder à votre compte et de visualiser vos emprunts, de prolonger vos documents, de consulter le fonds, de faire des réservations et de connaître les manifestations organisées par la bibliothèque. On y accède par : <http://www.mairie-saintjean.fr>



Catherine Faucher, responsable bibliothèque, Dominique Guichard, maire adjoint et Martine Grémillon, aide bibliothécaire./Photo archive.



SAINT-JEAN

Soyez fermes avec les moustiques

Halte aux moustiques tigres



Non aux moustiques!

La mairie de Saint-Jean rappelle, sur son site internet (www.mairie-saintjean.fr) les précautions à prendre pour éviter la prolifération des moustiques, notamment du "moustique tigre". Ce moustique, fortement nuisant, pique particulièrement le jour, et il peut être vecteur de maladies, même si le risque en zone tempérée est très réduit. Sachant que chaque femelle de *moustique tigre* pond environ 200 œufs, qui, au contact de l'eau, vont donner des larves, c'est bien contre les eaux

stagnantes qu'il faut agir. Il faut donc supprimer toutes les eaux stagnantes autour de chez soi : dans les jardinières, les soucoupes sous les pots de fleurs, les réserves d'eau (à couvrir de toile moustiquaire), les gouttières et rigoles (à curer régulièrement), les piscines (à entretenir en permanence), et, de façon générale, tous les matériels de jardin, jouets et réceptacles en tous genres, qu'il faut vider et retourner systématiquement.

FG31

20 AOUT 2013

SAINT-JEAN

Journée des associations

Inscriptions pour la Journée des Associations La Journée des Associations aura lieu le samedi 7 septembre de 9 heures à 13 h 30 sur les terrains de tennis couverts et à la salle d'entraînement de l'avenue du Bois. Cette manifestation organisée par l'Omac, l'OMS et la MJC, en collaboration avec la mairie, est un moment fort pour la vie associative de la commune. Cette journée est réservée aux associations (loi de 1901) répertoriées auprès de la mairie et conformément à leur objet déclaré en préfecture. Ces associations ont jusqu'au 26 août pour s'inscrire à l'OMS par mail (oms.stjean@orange.fr) ou courrier (OMS Hôtel de Ville, 31240 Saint-Jean).

Kiosque famille

Le 16 septembre sera ouvert le Kiosque Famille pour réservations et annulations cantine, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et garderie. Paiement en ligne «en un clic» sur www.mairie-saintjean.fr

SAINT-JEAN

Centre de Loisirs

16 AOÛT 2013

Trop belle la vie à Langer Ville

La fête bat son plein dans la station balnéaire de Langer Ville ! C'est en effet dans les locaux de l'école Marcel Langer que le Centre de Loisirs a élu domicile pendant tout l'été. Sous la gouvernance de Carole, la maire, et de Myriam, son adjointe, s'est installé un village avec tous les services indispensables : mairie, mais aussi bureau de poste pour pouvoir s'envoyer des missives, salon de thé, épicerie fine, auberge de jeunesse pour la sieste des plus jeunes, atelier de fleuriste... sans oublier l'inévitable maison hantée ! Chaque jour d'août, une centaine de petits habitants s'activent pour préparer la fête foraine, décorer les locaux, jouer, danser... Après une courte interruption les 15 et 16 août, les animations reprendront de plus belle en vue de la fête locale du vendredi 23 août. Trop bien la vie à Langer Ville !



Mme le Maire, Carole (à dr.) et son adjointe, Myriam



Préparatifs de fête avec Jean-Luc



Wen et l'atelier des fleuristes

16 AOUT 2013



Maxime dans la maison hantée

La Maison des Jeunes à l'heure d'été

Souvenirs de vacances



Carla, Felipe et Anne-Hélène préparent les meringues

Les activités de l'Espace Jeunes se sont terminées en ce début août, entre jeux d'eau, danse et meringues. Après un atelier zumba en diable partagé avec la MJC de l'Union, les jeunes ont eu besoin d'une après-midi rafraîchissante et se sont tournés vers des jeux d'eau auxquels était convié le centre

de loisirs. On s'est quitté sur une note sucrée avec un **bon goûter** préparé par les jeunes. Le tout sous l'œil attentif de Christophe Coutanceau, responsable de l'Espace Jeunes, aidé depuis quelque temps par Anne-Hélène Cotten appelée à le seconder. Il va falloir attendre le 26 août, date de ré-

ouverture de l'Espace Jeunes, pour retrouver de nouvelles activités : sortie piscine, accro-branches et mini-séjour voile. Pour tout renseignement complémentaire, voir le site <http://mjc-saintjean.free.fr> Tél : 05 61 37 63 11.

16 AOUT 2013



Pas facile de suivre le maître



Parés à tirer

21 AOUT 2013

SAINT-JEAN

Jeudi soir en fête à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs municipal organise ce jeudi 22 août à partir de 19 h 30, une soirée convivialité destinée aux enfants et à leurs parents. Point d'orgue de ce mois d'août, la fête locale prévoit de réunir tous les habitants du village autour d'une grande tablée. La soirée s'annonce ludique et magique. Foire aux monstres, maison fantôme et divers jeux feront leur apparition. Dans le cadre magnifique de Marcel-Langer, en bordure d'un exceptionnel bois de chênes, les jeunes Saint-Jeannais ont pris plaisir à transformer les lieux en véritable village. Cet été, le thème choisi déclinait la fête locale. Des boutiques, de la boulangerie à celle de la fleuriste en passant par l'épicerie et salon de thé ont ouvert leurs portes pour le plus grand plaisir des jeunes.



Le mois dernier une soirée conviviale avait aussi réuni parents et enfants à l'accueil de loisirs. / Photo DDM

Ce mois d'août a notamment été rythmé par des échanges entre les différentes tranches d'âges (commande de fleurs, courriers, invitation au salon de thé pour l'heure du goûter...). Les enfants de l'accueil de loisirs ont également profité de journées de sorties. Celles-ci

ont été ponctuées de baignades à Bouconne, de découvertes à Toulouse Plage ou dans différentes fermes environnantes (ferme du Ramier et ferme de Saint-Martin). Tout âge confondu, l'accueil de loisirs a vu passer, en moyenne, quelque 85 enfants en ce mois d'août.

SAINT-JEAN

22 AOUT 2013

Découverte à Fontanafredda



Le député Gérard Bapt, 1er adjoint de Saint-Jean, a salué le chef d'entreprise de Naturéo lors du chantier, hier matin. / Photo DDM

C'est un peu comme une bonne surprise archéologique, place Fontanafredda (derrière la mairie et la bibliothèque)... Même si l'émotion n'est pas la même. Hier matin, les ouvriers de l'entreprise Naturéo, de Bruguières, ont mis au jour un trottoir qui avait disparu depuis un certain temps. Et dont certains Saint-Jeannais avaient perdu jusqu'au souve-

nir...

Ces hommes, sous la direction de Marc Offredi, ne sont pas pour autant des archéologues émérites. Ils sont tout simplement spécialisés dans la décoration extérieure, piscine et jardins, comme l'indique l'intitulé de Naturéo. C'est en venant nettoyer des haies de leurs lauriers et autres sapinettes qui encombraient l'espace public

depuis déjà quelques années que le trottoir a été découvert. Le propriétaire mitoyen avait été sollicité par la mairie, soucieuse du bien-être et de la sécurité de ses administrés, pour faire dégager cet espace public. Et quelle surprise aujourd'hui de dénicher ce trottoir. Pour le plus grand plaisir des habitants, Fontanafredda fait de nouveau place nette.

en bref

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS > Inscriptions. La Journée des Associations aura lieu le samedi 7 septembre de 9 heures à 13 h 30 sur les terrains de tennis couverts et à la salle d'entraînement de l'avenue du Bois. Cette manifestation organisée par l'Omac, l'OMS et la MJC, en collaboration avec la mairie, est un moment fort pour la vie associative de la commune. Cette journée est réservée aux associations (loi de 1901) répertoriées auprès de la mairie et conformément à leur objet déclaré en préfecture. Ces associations ont jusqu'au 26 août pour s'inscrire à l'OMS par mail (oms.stjean@orange.fr) ou courrier (OMS Hôtel de Ville, 31 240 Saint-Jean).

KIOSQUE FAMILLE > Ouverture le 16 septembre. Le 16 septembre sera ouvert le Kiosque Famille pour réservations et annulations cantine, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et garderie. Paiement en ligne

SAINT-JEAN

24 AOÛT 2013

Jouer tous ensemble avec la ludothèque

La ludothèque municipale invite les Saint-Jeannais à «Prolonger vos vacances autour de jeux en bois surdimensionnés». La manifestation se déroulera le vendredi 30 août prochain, de 16 heures à 20 heures, au jardin de la maison de l'enfance et de la famille (37 bis avenue Lapeyrière).

Cette invitation intergénérationnelle s'adresse à tous pour jouer en famille. Diverses animations seront proposées par l'association Tous en Jeu. Lors de cette manifestation dont l'entrée est libre, un petit grignotage sera offert par le centre social. Une occasion supplémentaire de tisser du lien entre Saint-Jeannais.

Au-delà de cette animation ponctuelle, la Ludothèque, qui se situe à l'Espace Bel-



Des jeux en bois à la disposition des Saint-Jeannais./ Photo DDM

bèze reste un espace de jeux, d'animations ludiques et de rencontres qui permet d'accueillir des personnes de tous âges. La ludothèque est aussi ouverte aux crèches, accueils de loisirs, institutions spécialisées et autres.

Pour toutes informations complémentaires : 05.61.37.63.13 ou ludotheque@mairie-saintjean.fr

politique

HEURES SUPPLÉMENTAIRES > le député Bapt veut revenir sur la suppression de l'exonération fiscale. Gérard Bapt estime, « à titre personnel, justifié le débat engagé par Thierry Mandon sur la question des exonérations fiscales concernant les heures supplémentaires. J'ai égale-



ment constaté que les salariés modestes avaient subi une perte de pouvoir d'achat significative. Il est opportun de revenir sur la disposition de suppression de l'exonération fiscale, mais en la limitant à un montant plafond de rémunération horaire, par exemple à moins de 3 fois le montant du SMIC horaire. Le coût budgétaire de cette mesure en faveur du pouvoir d'achat des salariés modestes pourrait être gagné par des économies de fonctionnement » : dans le seul domaine sanitaire, Gérard Bapt estime pouvoir procurer « dès l'an prochain quelque 20 millions d'euros d'économies sur la restructuration du paysage des agences et leurs dépenses de communication, ainsi que sur la rationalisation des investissements concernant les systèmes d'information ».

M. Ecarot répond à M. Bapt



Allumer les lampadaires alors qu'il fait encore grand jour, est-ce vraiment nécessaire?

A l'ordre du jour du Conseil Municipal du 5 juillet dernier figurait le remplacement de 20 cellules photo électriques par des horloges astronomiques radio synchronisées, qui pourraient permettre de couper totalement l'éclairage public pendant les heures de nuit profonde. **M. Gérard Bapt**, premier adjoint au maire, faisait valoir qu'une telle mesure représenterait pour Saint-jean une économie de 100 000 € par an. Il soulignait que la commune devrait envisager cette solution pour deux raisons essentielles: limiter les dépenses d'électricité, qui sont de plus en plus élevées; enrayer la pollution lumineuse, perturbatrice de

la faune. **M. Philippe Ecarot**, élu d'opposition (Mieux Vivre à Saint-Jean) vient d'apporter une réponse concrète à ces réflexions: "Je pense qu'on pourrait déjà économiser un belle somme sans priver nos concitoyens de lumière, simplement en réglant l'allumage et l'extinction de l'éclairage public en fonction de la luminosité extérieure. Si nos élus étaient un peu observateurs, ils auraient comme moi, constaté cet été que nos candélabres s'allumaient le soir très longtemps avant qu'il fasse nuit et restaient éclairés le matin, des heures après le lever du soleil. Dans mon quartier j'ai compté pratiquement 3H d'éclairage inutile..."

FG31

23 AOUT 2013

Numéros utiles

Mairie, 33 ter route d'Albi 31230 St Jean, tél 05 61 37 63 00, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-18h le samedi 9h-12h. Site internet : www.mairie-saintjean.fr

Centre social 37 avenue Lapeyrière, tél 05 62 89 48 27 du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-18h.

Dépositaires Petit Journal: 1) presse Tahou, 2) Intermarché, 3) boulangerie Escola

SYP

SAINT-JEAN

Ludothèque

Des jeux en bois surdimensionnés



Des grands jeux à découvrir en famille!

La Ludothèque de Saint-Jean organise vendredi 30 août, de 16h à 20h, une soirée jeux dans les jardins de la Maison de l'Enfance et de la Famille, 37 avenue Lapeyrière. Seront proposés des jeux en bois surdimensionnés, adaptés à tous, de 5 à 99 ans. Entrée libre. Un petit grignotage sera proposé par le Centre Social.

FG31

nord-est

29 AOUT 2013

SAINT-JEAN

Politique sociale pour les personnes âgées

Une nouveauté depuis la semaine dernière dans la livraison des repas à domicile. C'est désormais Bernard, le nouveau livreur qui réalisera quotidiennement la livraison des 50 repas. Françoise Gonzalez, directrice du CCAS, a suivi Bernard chez toutes les personnes auxquelles il portera les repas. Il maintiendra un lien privilégié avec elles. Comme auparavant, le CCAS choisira les menus diversifiés et adaptés aux différents régimes. Ces passages quotidiens au domicile permettent de repérer les situations difficiles, d'apporter une aide dans les démarches administratives... Grâce à ces livraisons de repas la municipalité privilégie une poli-



Les élus autour de Denise avant la livraison des repas./ DDM

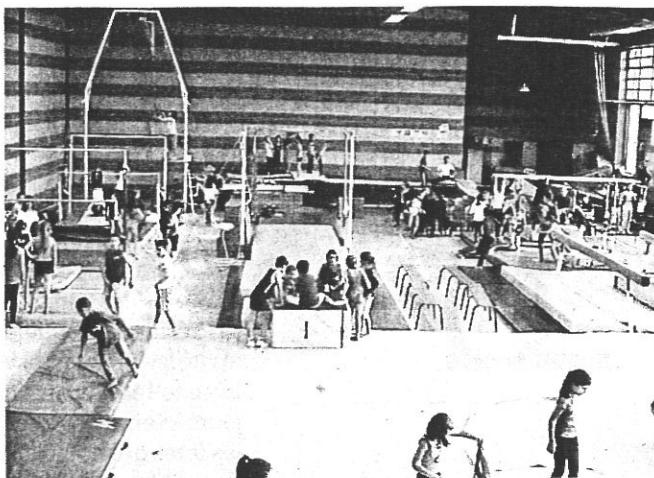
tique d'aide du maintien à domicile des personnes âgées et le lien social évitant ainsi leur isolement. En outre, elle prend également en charge une partie du prix de ces repas pour permettre à l'ensemble des Saint Jeannais de pouvoir bénéficier de ce service.

nord-est

30 AOUT 2013

SAINT-JEAN

Saint-Jean Gymnique, c'est la rentrée



La ronde de la Baby-gym sur les parcours ludiques./

C'est dans des conditions différentes, mais très acceptables, que la rentrée gymnique pour tous aura lieu 16 septembre. Les travaux de mise en conformité des installations sportives de l'espace René Cassin ont obligé le club de mettre en place de nouvelles dispositions. Toutefois, les inscriptions pour tous les adhérents, gymnastique artistique (GAM et GAF), rythmique (GR), aérobic sportive, baby gym et adultes (GFL), débuteront ce lundi 2 septembre à 17 h 30 et se conti-

nueront tous les soirs au gymnase. Les personnes intéressées trouveront sur place le bulletin d'adhésion 2 014 ainsi que les jours et heures des séances d'entraînement et d'activité gymnique. Le club sera présent le samedi 7 septembre de 9 heures à 13 heures, à la journée des associations qui tiendra lieu sur les cours couverts du tennis club de Saint-Jean, chemin du bois. L'ensemble des techniciens et des dirigeants vous y réserve le meilleur accueil.

31 AOUT 2013

SAINT-JEAN

C'est bientôt l'heure de rentrer à l'école

Il y a déjà comme un air de rentrée qui flotte sur la commune. La mairie, propriétaire des écoles, a réceptionné les chantiers de travaux sur ces structures. La maire, Marie-Dominique Vézian et le député, Gérard Bapt, premier adjoint, s'y sont rendus.

L'accueil de loisirs de l'été a fermé ses portes. La rentrée des classes approche. Elle aura lieu mardi 3 septembre, à 9 heures. Les horaires des écoles seront les suivants : Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et 14 heures à 16 h 15. Le mercredi matin : de 9 heures à midi.



Derniers travaux, ici à l'école Preissac, avant la rentrée de mardi./Photo DDM.

La rentrée au collège

À l'établissement Romain-Rolland, elle aura lieu le mardi 3 septembre, à 8 h 15 jusqu'à 12 h 15 pour les classes de 6^e. Ni cours ni self prévu le jour même. Une réunion de rentrée est prévue pour les parents de 6^e de 8 h 30 à 10 heures. Pour les classes de 5^e, 4^e, 3^e, la rentrée aura lieu le mardi 3 septembre à 13 h 45. Fin des cours à 16 h 45. Pour toutes la classes début des cours selon bien entendu l'emploi du temps et début du service de restauration, le mercredi 4 septembre.